



Compte rendu de l'**assemblée générale ordinaire du 26 mai 2020**  
de l'association **Aires Lien** au Jardin de la Filature d'Anduze (locaux A.O.D.)

**Présents** : Isabelle Toche, Sylvie Arnaud, Michel Rampazzi, Françoise Gros, Emmanuel Appy  
 + Laurie Arnaud directrice pédagogique de l'EEAH les Graniers  
 + Myriam Nicolas directrice administrative de l'EEAH Les Graniers  
 + Jean-Pierre JAGER Expert-comptable au Cabinet MEDITEC LR  
 + Joel Raimondi (consultant ACSOFE )

**Représentés** : Claude Berton, Chantal Berton , Sandra Alvarez Toledo et Marie Chabal (pouvoirs écrits donnés à Michel Rampazzi, Isabelle Toche et Sylvie Arnaud.

**Invités** : Mme Geneviève Blanc, Vice-présidente du Conseil départemental du Gard et Maire d'Anduze et Mme Elisabeth Vallaeys, correspondante Le Midi libre

**1/ L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 15h** par Mme Isabelle Toche – Kruppa qui remercie

- les participants et les excusés (cause de confinement)
- l'association A.O.D. en la personne de sa présidente Sylvie Arnaud pour la mise à disposition des locaux permettant la tenue de cette assemblée dans le respect des gestes barrières
- Mme Geneviève Blanc, vice-présidente du Conseil départemental du Gard et Maire d'Anduze
- pour sa présence

**2/ Isabelle Toche, présidente, présente le rapport moral** qui est adopté à l'unanimité.

L'assemblée valide la proposition de nommer **membres d'honneur** pour services rendus à l'association de Mr Jacques Allaire, ancien président, de M Jacques Lin , ancien responsable de la structure EEAH les Graniers et de Gisele Durand Ruiz , ancienne intervenante artistique de l'EEAH les Graniers.

**3/ M. Jean Pierre Jager** expert comptable de l'association (Cabinet MEDITEC LR ) présente le **rapport financier** - bilan positif de l'année 2019 et prévisionnel 2020 . Après échanges sur les idées de travaux (rénovation du hall d'entrée, de l'escalier et de la salle d'activité du 1<sup>er</sup>, et des possibilités d'emprunts à taux historiquement bas, et affectation des fonds de réserve, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

**4/ Laurie Arnaud directrice pédagogique et Myriam Nicolas, directrice administrative, de l'EEAH Les GRANIERES, présentent le rapport d'activité 2019 ainsi que les actions menées en 2020 lors de la pandémie.** Le Mas étant toujours confiné actuellement.

Ce rapport est adopté à l'unanimité et les directrices reçoivent les félicitations de l'assemblée au regard de l'important travail accompli cette année. Il est décidé d'allouer à l'équipe professionnelle une prime exceptionnelle qui reste à valider par le conseil départemental (affectation) .

**5/ Sylvie Arnaud** dresse un rappel de l'important chantier de rénovation administrative effectué par la commission « prospective » et des réponses qui seront apportées aux demandes légitimes du conseil départemental notamment quant au scénario de fusion avec l'association Tentative, imaginé par un DLA.

Il ressort :

- le travail de finalisation administrative est en bonne voie d'achèvement
- les rencontres avec Tentative se poursuivront dès la fin du confinement pour se concrétiser par une coopération effective – à traduire dans une convention
- la visite du département dans les 2 structures est reportée vraisemblablement à l'automne (programme déjà établi)
- Il est retenu l'idée de soumettre au Département l'organisation sur Monoblet d'une journée professionnelle sur l'Autisme avec projection-débat des films de R Copans, de J Lin et de Tentative doublée éventuellement d'une expo des tableaux de Gisele Durand Ruiz ( à confirmer)
- La poursuite du travail de la commission prospective a été confiée à nouveau à Sylvie Arnaud.
- Le renouvellement de la collaboration avec Joël Raimondi est adopté à l'unanimité.

6/ **Il est procédé à la présentation des documents réalisés** cette année par les membres de l'association (commission Prospective) avec remise d'un classeur aux participants

- le projet d'établissement valant projet associatif (2020-2023)
- le règlement intérieur
- le livret d'accueil
- le nouvel organigramme associatif et professionnel
- et les conventions.

Le projet associatif, le règlement intérieur et le livret d'accueil sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée générale. Le nouvel organigramme et les conventions sont validés.

## 7/ Montant des COTISATIONS

L'assemblée vote le prix de la cotisations des membres actifs qui se monte a 10€ pour l'année

8/ **ELECTIONS** Il est procédé à l'élection complète du conseil d'administration au vu des nouveaux statuts.

Sont élus membres du Conseil d'Administration :

Sandra Alvarez de Tolédo, Emmanuel Appy, Sylvie Arnaud, Chantal Berton, Claude Berton, Marie Chabal, Françoise Gros, Michel Rampazzi, Isabelle Toche

Dans le strict respect des nouveaux statuts, les tiers sortants sont désignés par tirage au sort :

Elus jusqu'en 2021	M. Emmanuel Appy, Mme Sandra Alvarez Tolédo, Mme Marie CHABAL
Elus jusqu'en 2022	Sylvie Arnaud, Mr Claude Berton, Mme Françoise Gros
Elus jusqu'en 2023	Mme Chantal Berton, M. Michel Rampazzi, Mme Isabelle Toche

Le Conseil d'administration a procédé à l'élection de son bureau ainsi constitué :

Présidente	Isabelle Toche
Vice Présidente en charge de la commission Prospective	Sylvie Arnaud
Secrétaire	Marie Chabal
Secrétaire adjoint	Sylvie Arnaud
Trésorier	Claude Berton
Trésorier adjoint	Emmanuel Appy

**9/ Joël Raimondi présente un diaporama sur Fernand Deligny visionnaire à Monoblet .**

10 / La présidente Isabelle Toche remercie les participants et l'association AOD pour son accueil  
Et clôt la séance à 17H30.

La présidente

La Vice Présidente

Isabelle Toche

Sylvie Arnaud